

Description lexicographique des lexies dénotant des animaux dans un *Dictionnaire explicatif et combinatoire*

David Wilton

Dalhousie University, Halifax, NS
dave__wilton@hotmail.com

Résumé

Cet article propose la structure de l'article de dictionnaire des lexies dénotant des animaux et des composantes standard de leurs définitions dans un dictionnaire du type *Dictionnaire explicatif et combinatoire*. Des problèmes de distinction entre les connaissances linguistiques et encyclopédiques sont également traités. Nous discutons de la différenciation entre la connotation lexicographique d'une lexie L et une composante de la définition de L. Quelques dérivations et collocations des lexies dénotant des animaux qui mettent en jeu les connotations de ces dernières sont présentées, ainsi que la structure des vocables correspondants.

1 Introduction

Dans cet article nous présentons la description de quelques lexies dénotant des animaux selon la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.*, 1995 et Mel'čuk, 2006). Cette description se fait dans le cadre du projet de dictionnaire *Dire autrement* (Miličević & Hamel 2007), un dictionnaire électronique d'apprentissage du français langue seconde pour le niveau intermédiaire-avancé.

Il n'y a pas beaucoup de descriptions de lexies dénotant des animaux dans notre cadre théorique, mis à part *Lexique actif du français* (Mel'čuk et Polguère, 2007) et *Le manuel électronique d'apprentissage du lexique* de Apresjan *et al.* (2007). En dehors de notre cadre, on peut mentionner, notamment, Wierzbicka (1985 : 146-257).

Nous nous concentrons sur un corpus de lexies décrites dans le cadre de notre mémoire de maîtrise (Wilton, *en préparation*). Ce corpus est constitué de 17 vocables (= mots polysémiques) dont la lexie de base dénote un animal, soit de 62 lexies. Nous ferons également référence à quelques autres lexies qui ne proviennent pas de notre corpus.

Plus particulièrement, nous nous intéressons aux questions suivantes :

- 1) La structure de la définition d'une lexie dénotant un animal [= L_{animal}] ; identifier les blocs standard et les difficultés reliées à cela : distinctions entre le savoir linguistique vs. non linguistique, distinctions entre la connotation d'une lexie et une composante de la définition de cette dernière.
- 2) Le statut de la connotation dans un *Dictionnaire explicatif et combinatoire* : le contenu et la forme de la zone de la connotation dans l'article de dictionnaire d'une lexie.
- 3) La structure du vocable dont la lexie de base est L_{animal} : les liens de polysémie entre les lexies du vocable, surtout des liens mettant en jeu la connotation.
- 4) Les lexies dérivées à partir des lexies qui dénotent des animaux et mettant en jeu les connotations de ces dernières.
- 5) Les collocations formées à partir des connotations des lexies dénotant des animaux.

Commençons par présenter la structure d'un article de dictionnaire explicatif et combinatoire [= DEC]. Un article de dictionnaire de type DEC comporte les quatre zones principales suivantes :

- Zone sémantique, constituée de deux sous-zones : la définition de la lexie-vedette L, c'est-à-dire la décomposition du sens de L en termes de sens plus simples que celui de L [déf], et les connotations de L [ct].
- Zone syntaxique [tr] : le tableau de régime de L (*grosso modo*, le cadre de sous-catégorisation de L).
- Zone de combinatoire lexicale [fl] : la cooccurrence lexicale restreinte de L, c'est-à-dire des collocations et des dérivations de L, décrite en termes de fonctions lexicales (= outils formels pour la description des relations lexicales ; voir, par exemple, Wanner (éd.), (1996).
- Zone d'exemples [ex] : exemples de phrases mettant en jeu la lexie-vedette.¹

¹ Nos exemples sont tirés d'une recherche sur Google.

Voici l'article de dictionnaire de la lexie MOUTON#I.1, la lexie de base du vocable correspondant (provenant de notre corpus) :

- (1) [déf] mouton DE L'individu X =
 animal domestique
 de taille moyenne
 à pelage frisé
 que X élève pour
 sa laine, sa viande et sa peau
- [ct] 'douceur' [*doux comme un mouton*]
 'docilité' [*docile comme un mouton*]
 'crédulité/naïveté' [*crédule/naïf comme un mouton*] (voir MOUTON#II.1a)
- [tr] X = I = de N, A-poss [*moutons de Jean ; ses moutons*]
- [fl] {A₀ = adjectif relationnel} moutonnier, ovin
 {Son = M. émet un cri} bêler
 {S₀Son = cri du M.} bêlement
 {onomatopée} bê
 {mâle du M.} bélier
 {femelle du M.} brebis
 {jeune du M.} agneau
 {Mul t = ensemble de M.} troupeau
 {Rea l₁ = ce que X est censé faire} garder [ART ~s]
 {S₁Rea l₁ = celui qui garde les M.} berger
 {S_{loc} = lieu où X garde les M.} bergerie
 {pelage du M.} toison
 {f₁ = X enlever la toison du M.} tondre
 {S₀(f₁)} tonte [des ~s]
 {f₂ = mettre bas des M.} agneler || femelle du M.
 {S₀(f₂)} agnelage || femelle du M.
- [ex] *Voici un fermier qui tond son mouton à l'aide d'une tondeuse électrique.*

Nos définitions sont des **définitions didactisées** (≈ adaptées aux besoins spécifiques d'apprenants), comme celles du *Dire Autrement*, proposée dans Milićević, 2008. Pour ce qui est des fonctions lexicales, nous les indiquons en versions classique et « vulgarisée » (Popovic, 2003), cette dernière étant utilisée dans d'autres DEC à visée pédagogique. La version vulgarisée d'une fonction lexicale [= FL] est un type de paraphrase du sens de la FL. Ainsi, par exemple, la FL A₀ (≈ la dérivation syntaxique adjectivale du mot-clé) est présentée avec la vulgarisation : adjectif relationnel.

Selon le principe d'adéquation (Iordanskaja & Mel'čuk, 1984 : 27), chaque composante de la définition d'une lexie L doit être nécessaire et l'ensemble des composantes doit être suffisant pour couvrir tous les emplois de L. Cependant, comme nous sommes dans le contexte d'un dictionnaire d'apprentissage, nous nous permettons certaines simplifications dans les définitions et lorsque nous jugeons de l'adéquation d'une définition, nous prenons la reconnaissance des lexies correspondantes comme facteur central (Apresjan *et al.*, 2007). Une composante sémantique jugée non essentielle pour la reconnaissance de la lexie n'est incluse dans la définition que si elle assure le lien avec une autre lexie du vocable, avec une dérivation ou avec des collocations.

Dans ce qui suit, nous nous concentrons sur la zone sémantique des articles des lexies dénotant les animaux. Le reste de l'article se structure comme suit : la définition et les problèmes reliés font l'objet de la section 2 ; plus particulièrement, il y sera question de la distinction entre les connaissances linguistiques et encyclopédiques et de la distinction entre les composantes de la définition de L et les connotations de L. La connotation est traitée dans la section 3 ; nous y présenterons les évidences linguistiques nécessaires pour postuler une connotation d'une lexie L. La section 4 porte sur la structure des vocables correspondants ; nous y présenterons les schémas de polysémie entre les lexies d'un vocable dont la lexie de base est L_{animal}. La conclusion constitue la section 5.

2 Définitions des lexies dénotant des animaux

Dans cette section nous traiterons des trois points suivants : la structure de la définition d'une lexie L_{animal} (2.1) ; la distinction entre les connaissances linguistiques et les connaissances encyclopédiques (2.2) ; et la distinction entre les informations qui doivent apparaître en tant que composantes de la définition de L_{animal} et celles qui doivent apparaître dans la zone de la connotation de L_{animal} (2.3).

2.1 Structure de la définition

La définition d'une lexie L comporte deux parties : le **défini** et le **définissant**. Le défini est la **forme propositionnelle** de L , une expression contenant L et ses **actants sémantiques** ($\approx$ participants obligatoires de la situation décrite par L). Le définissant est, comme nous l'avons dit plus haut, la décomposition du sens de L en termes de sens plus simples que celui de L^2 ; cf. :

- (2) ÂNE#I
 [défini] âne DE L'individu X =
 [définissant] animal domestique
 de grande taille
 avec de longues oreilles
 que X élève pour le transport

Une lexie L_{animal} peut correspondre à un **nom d'objet sémantique** ou à un **quasi-prédicat sémantique**. Un (nom d')objet sémantique est un sens complet et non liant dans le sens où il n'exige pas que l'on exprime auprès de lui d'autres sens ; autrement dit, une lexie qui correspond à un objet sémantique n'a pas d'actants sémantiques. Les lexies dénotant des animaux sauvages, comme CARIBOU#I.1 et TAUPE#I.1, sont des objets sémantiques. Une lexie qui correspond à un quasi-prédicat dénote une entité qui est liée à une situation particulière de fonctionnement ou d'utilisation, et c'est de cette situation qu'elle tire ses actants sémantiques. La plupart des lexies dénotant des animaux domestiques, telles que MOUTON#I.1 et PORC#I.1, correspondent à des quasi-prédicats et ont un actant : l'individu X qui s'occupe d'eux ou les utilise d'une certaine façon (sur les quasi-prédicats, voir Mel'čuk et Polguère, 2008).

Une définition peut contenir des **blocs standard** : (configurations de) composantes qui apparaissent dans les définitions de beaucoup de lexies appartenant à un même champ sémantique. C'est la pratique courante dans la lexicographie théorique de décrire le sens des lexies à partir de telles composantes. Pour les blocs standard dans les définitions des lexies dénotant des animaux, voir Wierzbicka, 1985 et Apresjan *et al.*, 2007.

Nous proposons les 6 blocs standard suivants pour les définitions des lexies dénotant des animaux. (Bien entendu, ce ne sont pas tous les blocs standard qui apparaissent dans chaque définition.)

1) Composante centrale

La composante centrale du sens d'une lexie L correspond à une **étiquette sémantique** (Milićević, 1997) qui identifie le sens générique de L . Une étiquette sémantique définit une classe de lexies – les lexies d'une classe partagent des propriétés de cooccurrence libre et restreinte ; on dit alors que ces lexies héritent des propriétés de leur étiquette sémantique. Nous nous sommes servi des étiquettes sémantiques organisées en une hiérarchie, reprises de Grizolle (2003) :

² Une lexie L_1 est considérée plus simple qu'une lexie L_2 lorsque L_1 peut apparaître dans la définition de L_2 mais non pas vice-versa. Prenons, par exemple, les lexies REGARDER et DÉVISAGER. La lexie REGARDER doit se trouver dans la définition de DÉVISAGER, mais DÉVISAGER ne peut pas se trouver dans la définition de REGARDER.

animal

-----> oiseau	AUTRUCHE, COLIBRI, PERROQUET
-----> animal sauvage	CARIBOU, LOUP, TAUPE
-----> animal domestique	ÂNE, CHEVAL, LAPIN
-----> de compagnie	CHAT, CHIEN, HAMSTER
-----> d'élevage	MOUTON, PORC, POULE

2) Taille

Les trois composantes suivantes nous ont servi pour décrire la taille dans nos définitions : 'de petite taille', 'de taille moyenne' et 'de grande taille'. Lorsqu'une lexie L dénote un animal dont la taille adulte est considérablement variée, nous avons omis la composante de la taille, par exemple, dans la définition de CHIEN#I. De même, nous avons omis la composante de la taille lorsqu'une lexie L_{animal} désigne l'espèce correspondante, par exemple OISEAU#I. La taille dans les cas ci-dessus est souvent trop variée pour justifier sa mention dans les définitions. Cependant, ce bloc est utile lorsque nous décrivons une lexie L_{animal} d'une taille restreinte ; par exemple, la lexie CHIHUAHUA est décrite en tant qu'un 'CHIEN#I de petite taille...'. Ainsi, la taille de l'animal est toujours décrite par rapport à l'homme et non pas par rapport à l'espèce correspondante. Cette façon de faire n'oblige pas le lecteur à connaître toutes les « races » de l'espèce correspondante, ainsi que toutes les limites de la taille de cette dernière, pour comprendre, par exemple, la composante 'de taille moyenne'. Voici quelques exemples des composantes de la taille :

'de petite taille'	'de taille moyenne'	'de grande taille'	'---'
SOURIS	TERRE-NEUVE#II	ÂNE	OISEAU
LAPIN	PORC	CHEVAL	REPTILE
CHIHUAHUA	MOUTON	ÉLÉPHANT	CHIEN

3) Aspect physique

Il existe deux blocs standard pour la description de l'aspect physique des animaux : 'parties du corps' et 'caractéristiques de la peau, du pelage ou des poils'.

Parties du corps :

KANGOUROU 'deux pattes'
ÂNE 'longues oreilles'
CHEVAL 'longue crinière'
LION 'crinière touffue'

La définition de KANGOUROU contient la composante 'deux pattes' puisque sa composante centrale est **animal sauvage**. La définition de **animal sauvage** inclut l'information 'animal à quatre pattes', par conséquent cet aspect physique du kangourou constitue une exception. Puisque l'âne et le cheval se ressemblent considérablement, nous avons ajouté 'longues oreilles' à la définition de la lexie ÂNE pour assurer la différenciation entre les deux.

Caractéristiques de la peau, du pelage, des poils :

TAUPE 'poils de couleur grise aux reflets bruns' [la couleur TAUPE#II.1]
ÉLÉPHANT 'peau rugueuse' [avoir une peau d'éléphant]
TIGRE 'pelage rayé' [TIGRÉ]
MOUTON 'pelage frisé' [TOISON]

Les composantes ci-dessus sont nécessaires à la fois pour la reconnaissance de la lexie décrite L et pour assurer le pont sémantique entre L et une autre lexie du même vocable (Mel'čuk *et al.*, 1995 : 157) ou pour faire un lien collocationnel ou dérivationnel. Par exemple, la composante 'de couleur grise à reflets bruns' dans la définition de TAUPE#I est nécessaire pour faire le pont avec la lexie TAUPE#II.1, qui désigne la couleur correspondant à la peau de TAUPE#I ; la 'peau rugueuse' de l'éléphant est nécessaire pour décrire la collocation *avoir une peau d'éléphant* || 'avoir une personnalité [peau#II.1] peu sensible' ; le 'pelage rayé' du tigre décrit la dérivation adjectivale TIGRÉ || '[X] tigré = qui est marqué de bandes foncées' ; finalement, le 'pelage frisé' du mouton est la décomposition approximative de TOISON || 'pelage laineux et frisé'.

4) Le comportement

Le comportement des animaux est décrit à partir de trois composantes : ‘qui se nourrit de [nourriture]’ / ‘qui se nourrit par [partie du corps]’, ‘qui se déplace en [manière de déplacement]’ et ‘qui fait [activité typique]’.

Façon de se nourrir :

LAPIN ‘qui se nourrit de légumes’

OISEAU ‘qui se nourrit par un bec’

ANIMAL SAUVAGE/DOMESTIQUE ‘qui se nourrit par une gueule’

ÉLÉPHANT ‘qui se nourrit avec une trompe’

La composante ‘qui se nourrit de légumes’ dans la définition de LAPIN#I.1 est nécessaire pour décrire la collocation *manger comme un lapin* ($\approx$ ne se nourrir que de salades).

Façon de se déplacer :

OISEAU ‘qui se déplace en volant’

SERPENT ‘qui se déplace en rampant’

Activités typiques :

TAUPE ‘qui creuse des tunnels souterrains’

ARAIGNÉE ‘qui construit des toiles’

La composante ‘creuser des tunnels souterrains’ est nécessaire pour assurer le pont sémantique avec la TAUPE#II.2 ‘dispositif utilisé par l’individu X pour creuser des tunnels souterrains’ (*J’ai utilisé la taupe#II.2 pour faire le trou*).

5) La relation avec l’homme

Les six composantes suivantes décrivent la relation entre l’homme et l’animal. Certaines de ces composantes sont héritées de la composante centrale, par exemple la composante ‘que X garde pour sa compagnie’ est héritée de l’étiquette sémantique **animal de compagnie** par les lexies correspondantes.

Que X garde pour sa compagnie :

CHIHUAHUA

PERRUCHE

Que X garde pour ses compétences :

CHAT ‘chasser les souris’

CHEVAL ‘travaux agricoles’, ‘transport’

Que X élève pour en tirer des produits :

MOUTON ‘viande’, ‘laine’, ‘peau’

POULE ‘viande’, ‘œufs’

Que X chasse pour en tirer des produits :

CARIBOU ‘viande’, ‘peau’

ÉLÉPHANT ‘ivoire’

Que X considère comme nuisible :

RAT ‘qui peut transmettre des maladies’

TAUPE ‘qui laisse des monticules de terre dans les jardins’

Que X considère comme dangereux :

TIGRE ‘qui peut tuer l’homme’

LOUP ‘qui peut tuer l’homme’

6) Habitat

Cette composante n’est pas incluse dans la définition des animaux qui sont répandus sur tout le globe et n’est indiquée que pour ceux vivant dans des régions spécifiques.

LION ‘vivant en Afrique et en Asie’

TIGRE ‘vivant en Asie’

CARIBOU ‘vivant dans des régions polaires de l’Amérique du Nord’

KIWI ‘vivant en Nouvelle-Zélande’

Cette composante assure dans certains cas le pont sémantique, comme dans le cas des lexies CARIBOU#II ‘Canadien [vivant au même endroit que le CARIBOU#I.1]’ et KIWI#II (en anglais) ‘Néo-zélandais [vivant au même endroit que le KIWI#I]’.

Voici les définitions de deux lexies de notre corpus avec indication des blocs standard :

(3) CARIBOU#I.1

[composante centrale] animal sauvage
[taille] de grande taille
[aspect physique] avec de grands bois#III.4
[habitat] qui vit dans des régions polaires de l'Amérique du Nord
[relation avec l'homme] et que l'homme chasse pour sa viande et sa peau

(4) TAUPE#I.1

[composante centrale] animal sauvage
[taille] de petite taille
[aspects physiques] avec un museau long et pointu
aux poils gris aux reflets bruns
[comportement] qui creuse des tunnels souterrains
dans lesquels il vit
[relation avec l'homme] et que l'on considère comme nuisible
parce qu'il laisse des monticules de terre dans les jardins.

2.2 Distinction entre les connaissances linguistiques vs. encyclopédiques

Il est parfois difficile de préciser la frontière entre les connaissances linguistiques (qui font partie de la description lexicographique) et les connaissances encyclopédiques (qui ne doivent pas faire partie d'une telle description). Wierzbicka (1985 : 200) insiste sur le fait qu'un dictionnaire doit décrire les lexies en se basant sur les connaissances « naïves » sur le monde, car ce sont les connaissances de ce type qui se reflètent dans le lexique. La terminologie du spécialiste, qui apparaît dans beaucoup de définitions des dictionnaires existants, ne fait pas partie des connaissances d'un locuteur « normal » et représente les connaissances encyclopédiques, plutôt que linguistiques.

La définition de CHEVAL de l'*Oxford English Dictionary*, reprise de Wierzbicka (1992 : 49), illustre l'incapacité de certains dictionnaires de différencier entre ces deux types de connaissances :

(5) HORSE : a solid-hoofed perissodactyl quadruped.

Aucune composante de cette description n'aide à la reconnaissance de la lexie. Le vocabulaire utilisé ne s'emploie pas dans le langage courant et il est fort probable que le lecteur qui comprend la composante 'perissodactyl' comprend également la lexie HORSE.

Les types de composantes problématiques comme ceux dans la définition ci-dessus se trouvent également dans les définitions des dictionnaires du français ; cf. la définition d'ARAIGNÉE tirée du *Petit Robert* :

(6) ARAIGNÉE : **arachnide (aranéides)** dont la taille peut varier d'une fraction de millimètre à vingt-cinq centimètres environ, muni de crochets à venin et de **glandes séricigènes**.

Les composantes en gras représentent les composantes que nous considérons comme problématiques. Les composantes 'arachnide', 'aranéides' et 'glandes séricigènes' ne constituent pas, à notre avis, une décomposition du sens d'ARAIGNÉE selon un locuteur ordinaire. De plus, la composante décrivant la taille représente plus que la moitié de la définition et tout cela pour conclure avec la composante 'environ' ; une encyclopédie fournit cette information et de manière encore plus précise. Voici la définition que nous proposons pour la lexie ARAIGNÉE :

(7) ARAIGNÉE : petit animal

à huit pattes
qui construit des toiles pour attraper les insectes dont il se nourrit
et dont certaines espèces ont du venin.

2.3 Connotation vs. composante de la définition

La connotation lexicographique d'une lexie L est une composante sémantique associée par la langue au référent de L, mais qui ne fait pas partie de la définition de L. Par exemple, la composante sémantique 'jalousie' est une connotation de la lexie TIGRE#I. Cette composante ne fait pas partie de la définition de la lexie TIGRE#I, mais se trouve plutôt dans une zone séparée, intitulée la **zone de connotation** [= ct]. Une connotation lexicographique d'une lexie L doit figurer dans l'article de dictionnaire de L si elle est nécessaire pour faire un lien vers une collocation de L, une dérivation de L ou une autre lexie du même vocable que L.

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre la connotation et une composante de la définition. Par exemple, est-ce que la notion 'stupidité' devrait faire partie de la définition de la lexie ÂNE#I 'animal domestique...' ? Il existe des tests pour déterminer si un sens est une composante de la définition d'une lexie L ou une connotation de L (Iordanskaja & Mel'čuk, 1984 : 33-40). Nous en présentons un : le test d'antonymie.

Le test d'antonymie est utile lorsqu'un modificateur d'une lexie L a un antonyme. Prenons une lexie L avec une connotation hypothétique (C). Si l'ajout d'un antonyme de (C) à L produit une contradiction, (C) n'est pas une connotation mais une composante de la définition de L, autrement (C) est une connotation. Voici un exemple :

- (8) a. ÂNE#I 'animal...' ct = 'stupidité'
b. ÂNE#II 'individu stupide...'

La phrase *L'âne#I de mon père est intelligent* est sémantiquement cohérente, ce qui indique que la composante 'stupide' ne doit pas figurer dans la définition d'ÂNE#I. Cependant, la phrase *Mon frère David est un âne#II intelligent* est contradictoire, alors la composante 'stupidité' doit paraître dans la définition d'ÂNE#II.

En principe, une caractéristique objective d'une lexie va plutôt dans la définition, alors qu'une caractéristique subjective d'une lexie représente plutôt une connotation. La définition de LAPIN#I.1 comporte la composante 'dents longues', qui fait le lien avec la collocation DENTS *de lapin*. En anglais, la composante 'long ears' dans la définition de RABBIT#I.1 fait le lien avec la lexie 'RABBIT EARS' (= 'antenne portative de télévision ayant la forme des oreilles d'un lapin').

3 Connotation

La présente section vise à illustrer les évidences linguistiques nécessaires pour postuler une connotation. La sous-section 3.1 porte sur les dérivations de L mettant en jeu les connotations de cette dernière et la sous-section 3.2 traite des collocations mettant en jeu les connotations.

3.1 Dérivations mettant en jeu les connotations

Les dérivations mettant en jeu les connotations qui figurent dans notre corpus appartiennent à deux parties de discours : les dérivations nominales et les dérivations adjectivales. Il s'agit des lexies dérivées soit à partir d'une lexie qui dénote un animal, soit à partir d'une lexie qui dénote un individu ayant une certaine caractéristique (liée par connotation à la lexie dénotant l'animal). Les lexies dérivées dénotent des actes, des énoncés, et des caractéristiques des individus ou des faits.

- (9) ÂNE#II 'individu X stupide [comme si X était un ÂNE#I]' ct = 'stupidité'
Arrête de faire l'âne.
ÂNERIE#1a 'caractère stupide d'un individu X [comme si X était un ÂNE#II]'
L'ânerie de Jean est proverbiale.
ÂNERIE#1b 'caractère stupide d'un fait X [comme si X était attribuable à un ÂNE#II]'
Ceci montre l'ânerie de la formation classique qui demande d'optimiser un code pour faire joli et montrer qu'on a compris.

- ÂNERIE#2a ‘acte stupide de Y-er
fait par l’individu X [comme si X était un ÂNE#II]’
Il faut éviter de commettre l’ânerie de s’inscrire à la Sacem.
- ÂNERIE#2b ‘énoncé stupide
de l’individu X / au sujet de Y [comme si X était un ÂNE#II]’
À mon avis, tu n’as pas réfléchi beaucoup pour pondre une pareille ânerie.
- (10) LAPIN#I.1 ‘animal ...’ ct = ‘prolificité’
Le lapin est élevé pour sa chair.
- LAPINISME ‘fécondité excessive de X’ [comme si X était un LAPIN#I.1]’
C’est le lapinisme de certaines populations qui fait qu’il y a de plus en plus de crève-la-faim dans le monde.
- (11) MOUTON#II.1 ‘[individu X] crédule [comme si X était un MOUTON#I.1]’ ct = ‘crédulité’
Et oui si tu suis bêtement la mode tu es mouton.
- MOUTONNERIE ‘caractère crédule d’un individu X
qui se manifeste en acte Y [comme si X était MOUTON#II.1]’
Le peuple français est coupable de sa propre stupidité, de sa moutonnerie.
- MOUTONNIER#Iia ‘[individu X] qui se comporte comme un MOUTON#II’
C’est un public moutonnier qui se laisse docilement conduire vers l’ennui.
Ce film est un vibrant hommage à ceux qui se sont rebellés pour ne pas tomber dans le piège de la moutonnerie de suivre un chef sans foi ni loi.
- MOUTONNIER#Iib ‘[fait X] dans lequel se manifeste la MOUTONNERIE’
C’est une conséquence de l’attitude moutonnière des investisseurs.
- (12) PORC#II ‘individu X sale [comme si X était un PORC#I.1]’ ct = ‘saleté’
Je suis un vrai porc car je pète sans retenu.
- PORCHERIE#II ‘endroit très sale [comme si c’était l’endroit où habite le PORC#I.1]’
Je voudrais aussi ranger la porcherie de mon fils.

3.2 Collocations mettant en jeu les connotations

Il existe dans le cas de presque toutes les lexies de notre corpus qui dénotent des animaux, des collocations modélisées par les fonctions lexicales **Magn** ‘intense’/‘très’, **AntiMagn** ‘peu.intense’/‘peu’, **Bon** ‘positif (selon le locuteur)’ ou **AntiBon** ‘négatif (selon le locuteur)’. Nous avons également repéré une collocation modélisée par la fonction lexicale **AntiVer** ‘de façon qui n’est pas telle qu’elle devrait être’. La collocation a deux formes : « *comme* ART L_{animal} » ou « *de* L_{animal} ».

	Lexie	Connotation	Collocation
(13)	ÂNE	‘travailleur’	comme un âne [= Magn (TRAVAILLER)]
(14)	ÉLÉPHANT	‘rancune’	comme un éléphant [= Magn (RANCUNIER)]
(15)	LAPIN	‘rapidité’	comme un lapin [= Magn (DÉTALER)]
(16)	LION	‘courage’	comme un lion [= Magn (COURAGEUX)]
(17)	MOUTON	‘crédulité’	comme un mouton [AntiVer (SUIVRE)]
(18)	PORC	‘saleté’	comme un porc [= AntiBon (MANGER)]
(19)	RAT	‘avarice’	comme un rat [= Magn (AVARE)]
(20)	TIGRE	‘souplesse de mouvement’	comme un tigre [= Magn (LESTE)]

Dans notre corpus de 62 lexies, nous avons trouvé 38 **Magn**, 3 **AntiMagn**, 1 **Bon**, 3 **AntiBon** et 2 **AntiVer**. Notons que nous avons trouvé plusieurs collocations où l’existence d’une connotation (qui en serait la « source ») n’est pas évidente. Par exemple, la collocation *travailler comme un âne* est décrite en tant que **Magn**(TRAVAILLER) ayant la connotation ‘travailleur’ comme source. Peut-être pourrait-on également décrire cette collocation en tant que **AntiVer**(TRAVAILLER) ayant la connotation ‘stupidité’ comme source, puisque cette collocation peut aussi exprimer la notion de travailler sans être récompensé.

4 Structure des vocables

Dans les vocables dont la lexie de base est L_{animal} , certaines lexies du vocable sont reliées par métonymie pour désigner la viande, la fourrure, la peau ou les poils qui proviennent de l'animal dénoté par la lexie de base. D'autres lexies du vocable sont reliées à la lexie de base L par métaphore pour désigner des individus et des faits, le pont sémantique étant soit une composante de la définition de L (indiquée en gras dans les exemples ci-dessous), soit une connotation de cette dernière. Nous avons inclus seulement assez de lexies pour illustrer les types de liens existant entre les lexies dont la lexie de base est L_{animal} .

- (21) PORC#I.1 'animal' ct = 'sauté'
PORC#I.2 'viande du PORC#I.1'
PORC#I.3 'peau du PORC#I.1'
PORC#II 'individu sale [comme s'il était un PORC#I.1]
- (22) PORCHERIE#I.1 'endroit où X garde les PORCS#I.1' ct = saleté
PORCHERIE#I.2 'entreprise qui s'occupe de l'élevage des PORCS#I.1'
PORCHERIE#II 'endroit très sale [comme si c'était une PORCHERIE#I]
- (23) MOUTON#I.1 'animal ... à **pelage frisé** ...' ct = 'crédulité'
MOUTON#I.2 'viande du MOUTON#I.1'
MOUTON#I.3 'peau du MOUTON#I.1'
MOUTON#II.1 '[individu X] qui est crédule [comme s'il était un MOUTON#I.1]'
MOUTON#II.3 'petit nuage blanc et floconneux
qui ressemble au **pelage frisé** du MOUTON#I.1.
- (24) TAUPE#I.1 'animal de **couleur grise**... qui **creuse des tunnels souterrains**...'
TAUPE#I.2 'poils de la TAUPE#I.1'
TAUPE#II.1 'de **couleur grise**...'
TAUPE#II.2 'dispositif destiné à **creuser des tunnels**'
TAUPE#II.3 'espion... **infiltré dans le milieu**... [comme si elle était une TAUPE#I.1 dans des tunnels souterrains]
- (25) TIGRE#I.1 'animal' ct = 'férocité'
TIGRE#I.2 'fourrure du TIGRE#I.1'
TIGRE#II 'homme féroce [comme s'il était un TIGRE#I.1]'
- (26) TIGRESSE#I 'animal' ct = 'jalousie'
TIGRESSE#II 'femme jalouse [comme si elle était une TIGRESSE#I]'
- (27) RAT#I 'animal' ct = 'avarice'
RAT#II.1 'individu avare [comme s'il était un RAT#I]'

5 Conclusion

Cet article s'est intéressé à la définition et à la connotation lexicographique des lexies dénotant des animaux selon la Lexicologie explicative et combinatoire. Nous avons proposé des blocs standard pour la définition des lexies dénotant des animaux, indiqué des évidences linguistiques nécessaires pour postuler une connotation et décrit les « patrons » de polysémie qui mettent en jeu les composantes des définitions et les connotations des lexies dénotant des animaux.

Notre article n'a pas abordé plusieurs sujets importants en ce qui concerne les lexies dénotant des animaux. Une des questions que nous avons laissées en suspens concerne le statut des termes d'affection de type *mon petit loup*. Une description détaillée d'une lexie L_{animal} nécessite que l'on définisse le statut de ces expressions. Il reste également à traiter les locutions, y compris les proverbes, qui sont liées aux lexies dénotant les animaux.

Remerciements

Mille mercis à Jasmina Milićević pour toute sa patience et tous ses conseils durant la réalisation de cet article.

Références

- Apresjan *et al.* (2007). O komp'jutornom učebniku leksiki ruskogo jazyka [Le manuel électronique d'apprentissage du lexique russe]. *Russkij jazyk v naučnom osveščanii*.
- Grizolle, B. (2003). *Classification des fonctions lexicales non standard du DiCo. Lexies étiquetées animal et artefact*. Rapport de stage. Montréal : Observatoire de Linguistique Sens-Texte.
- Iordanskaja, L. & Mel'čuk, I. (1984). Connotation en sémantique et lexicographie. In: Mel'čuk, I., Arbatchewsky-Jumarie, N., Elnitsky, L., Iordanskaja, L., Lessard, A. (1984): 33-40.
- Mel'čuk, I. (2006). Explanatory-Combinatorial Dictionary. In: Sica, G. (ed.). *Open Problems in Linguistics and Lexicography*. Monza: Polimetrica Publisher; 225-355.
- Mel'čuk, I. *et al.* (1988-1984-1992-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Clas, A. & Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Mel'čuk, I. & Polguère, A. (2007). *Lexique actif du français. L'apprentissage du lexique fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Bruxelles : de Boeck.
- Mel'čuk, I. & Polguère, A. (2008). Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique. *Revue de linguistique et didactique de langues*, Université de Grenoble, 2008, n° 35. [Site BLS du COURS]
- Milićević, J. (1997). *Étiquettes sémantiques dans un dictionnaire formalisé du type Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*. Mémoire. Montréal : l'Université de Montréal.
- Milićević, J. (2008). Structure de la définition lexicographique dans un dictionnaire d'apprentissage explicatif et combinatoire. In : Bernal, E. & DeCesaris, J., eds., *Proceedings of the XIII EURALEX International Congress*. Barcelona, 15-19 July, 2008. Barcelona: University Institute for Applied Linguistics, Pompeu Fabra University: 551-561.
- Milićević, J. & Hamel, M.-J. (2007). Un dictionnaire de reformulation pour les apprenants du français langue seconde. Dans: Chevalier, G. *et al.* (eds.), *Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal*. PAMAPLA 29/Actes du 29^e Colloque annuel de l'ALPA tenu à l'Université de Moncton, 4-5 nov. 2005, la Revue de l'Université de Moncton, Numéro hors série 2007; 145 à 167.
- Popovic, S. (2003). *Paraphrasage des liens de fonctions lexicales*. Mémoire de maîtrise. Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal.
- Wanner, L., ed. (1996). *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Wierzbicka, A. (1985). *Lexicography and conceptual analysis*. Ann Arbor : Karoma.
- Wierzbicka, A. (1992). What are the uses of theoretical lexicography? *Dictionaries : The Journal of the Dictionary Society of North America* 14: 44-78.
- Wilton, D. (en préparation). *Description lexicographique des lexies dénotant des animaux dans un Dictionnaire explicatif et combinatoire*. Mémoire de maîtrise. Halifax : Dalhousie University.